

Spotinor® 10 ad us. vet.,

Solution pour Pour-on

Insecticide et acaricide prêt à l'emploi pour bovins et ovins en Pour-on

Composition

1 ml de solution contient:
Substance active: Deltaméthrinum 10 mg
Excip. ad solut. pro 1 ml

Propriétés / Effets

La deltaméthrine est un insecticide et acaricide de la famille des pyréthroides de synthèse. Elle appartient à la grande famille des esters pyréthroides qui sont les analogues synthétiques des extraits insecticides obtenus à l'origine de fleurs de *Tanacetum pulvérisées*. La deltaméthrine est un alpha-cyano-pyréthroïde et appartient à la 2e génération des pyréthroides dont la stabilité globale a été améliorée entraînant une augmentation de sa résistance à la photo- et à la biodégradation, et un renforcement de son activité insecticide. Elle est plus fortement toxique pour les insectes et les acariens du fait de sa vitesse de métabolisation moindre. Le mode d'activité insecticide précis des pyréthroides reste incertain, mais ces derniers sont fortement neurotoxiques chez les insectes, entraînant des défaillances dans la coordination sensorielle et une activité motrice désordonnée, ce qui augmente l'effet knock-down. Les pyréthroides sont métabolisés par le biais des voies oxydatives et neurotoxiques beaucoup plus rapidement chez les mammifères, ainsi les effets neurotoxiques ne se produisent qu'à des dosages bien supérieurs à ceux nécessaires à l'activité pesticide. Deux mécanismes physiologiques peuvent contribuer à la résistance à la deltaméthrine : la mutation de la molécule cible de la deltaméthrine ou les enzymes du métabolisme glutathion-S-transférases.

Pharmacocinétique

Il n'existe pas de données pharmacocinétiques spécifiques à la préparation.

Indications

Application topique pour le contrôle des poux et des mouches chez les bovins; des tiques, poux, mélophages et, le cas échéant, des myiasés cutanées chez les ovins ainsi que des poux et tiques chez les agneaux.

Chez les bovins:

Pour le contrôle des poux broyeurs et piqueurs y compris *Damalintia bovis*, *Solenopotes capillatus*, *Linognathus vituli* et *Haematopinus eurysternus* chez les bovins quel que soit leur âge ainsi que chez les vaches dont le lait est destiné à la consommation humaine. Egalement indiqué comme aide dans le contrôle des mouches piqueuses et autres comme *Haematobia irritans*, *Stomoxys calcitrans*, *Musca spp.* et *Hydrotaea irritans*.

Chez les ovins:

Pour le contrôle des tiques (*Ixodes ricinus*), poux, mélophages et le cas échéant, des myiasés cutanées.

Chez les agneaux:

Pour le contrôle des tiques (*Ixodes ricinus*) et des poux (*Bovicola ovis*).

Posologie / Mode d'emploi

Pour usage externe uniquement.

Bovins: 100 mg de deltaméthrine par animal, soit 10 ml de Spotinor® 10 ad us. vet.

Ovins: 50 mg de deltaméthrine par animal, soit 5 ml de Spotinor® 10 ad us. vet.

Agneaux (de moins de 10 kg de poids vif ou de moins d'1 mois): 25 mg de deltaméthrine par animal, soit 2,5 ml de Spotinor® 10 ad us. vet.

Mode d'administration

Spotinor® 10 est appliqué entre les omoplates sur la peau du dos.

Pour les myiasés cutanées chez les ovins: voir ci-dessous.

Poux chez les bovins:

une seule application éradiquera généralement l'ensemble des poux. Une éradication complète peut prendre 4 à 5 semaines au cours desquelles les œufs éclosent et les poux sont tués. Il est possible qu'un très petit nombre de poux survive sur une petite minorité d'animaux.

Mouches chez les bovins:

la fréquence de traitement pour le contrôle des mouches piqueuses et non-piqueuses dépend du nombre et de l'espèce des mouches à luter. Si les mouches des cornes dominent, un bon contrôle pendant 4-8 semaines peut être attendu. Un traitement pour le contrôle des mouches ne doit pas être répété dans les 4 semaines.

Tiques chez les ovins:

une seule application entre les omoplates permettra un contrôle suffisant des tiques chez les animaux quel que soit leur âge jusqu'à 6 semaines après le traitement.

Mélophages et poux chez les ovins:

une seule application entre les omoplates chez les ovins à toison longue ou courte réduira l'incidence de poux ou de mélophages pendant 4 à 6 semaines après le traitement. Il est conseillé de traiter rapidement après la tonte (animaux à toison courte) et de maintenir les animaux traités à l'écart des animaux non traités afin d'éviter toute ré-infestation. Pour le contrôle de tiques, de mélophages et de poux chez les ovins, la toison doit être écartée et la solution en pour-on appliquée directement sur la peau.

Myiasés cutanées existantes chez les ovins:

appliquer directement sur la zone infestée d'asticots dès que les myiasés sont détectées. Une seule application permet de s'assurer que les larves de mouche sont tuées en peu de temps. En cas de lésions cutanées plus avancées, tondre la laine souillée avant le traitement.

Poux et tiques chez les agneaux:

une seule application entre les omoplates permettra un contrôle des tiques jusqu'à 6 semaines après le traitement et réduira l'incidence des poux piqueurs pendant 4 à 6 semaines après le traitement.

Remarques concernant l'application correcte

Comme après chaque application topique chez les animaux en lactation, veiller à une hygiène soignée des mains.

Limitations d'emploi

a. Contre-indications

Ne pas utiliser en cas d'hypersensibilité connue à la substance active ou à l'un des excipients. Ne pas utiliser chez des animaux affaiblis ou malades.

Effets indésirables

Des signes légers de malaise ont été observés chez quelques bovins pendant 48 heures après le traitement. Ceux-ci ne représentent pas de troubles à long terme pour l'animal. Si vous observez des effets indésirables, informez votre vétérinaire.

Utilisation pendant la gravidité ou la lactation:

Les études en laboratoire chez les rats et les lapins n'ont pas mis en évidence d'effet tératogène ou embryotoxique. Aucune étude n'a été réalisée sur des vaches ou des brebis gravides. Le produit peut être utilisé chez les vaches et les brebis pendant la gravidité et la lactation après une évaluation bénéfice/risque par le vétérinaire traitant.

Délais d'attente

Bovins:	Viande:	17 jours
	Lait:	0 heures
Ovins:	Viande:	35 jours
	Lait:	Ne pas utiliser chez les brebis productrices de lait destiné à la consommation humaine.

Interactions

Ne pas utiliser avec d'autres insecticides ou acaricides.

Remarques particulières

Surdosage

Certains effets indésirables ont été constatés suite à un surdosage. Parmi ces effets figurent des cas de parésie et d'irritation chez les bovins, de mictions intermittentes et de tentatives de miction chez les jeunes agneaux. Ces effets indésirables se sont révélés légers et passagers, et ont disparu sans traitement.

Innocuité vis-à-vis de l'environnement

La deltaméthrine peut avoir un effet nocif sur des organismes non cibles. Après le traitement, la deltaméthrine est éliminée dans les fèces. L'élimination de la deltaméthrine peut se dérouler sur une période de 2 à 4 semaines. Les fèces contenant de la deltaméthrine, excrétées sur les pâturages par les animaux traités, peuvent réduire l'abondance des organismes coprophages. La deltaméthrine est toxique pour les organismes aquatiques et les abeilles, et peut s'accumuler dans les sédiments. Dangereux pour les poissons et d'autres organismes aquatiques. Ne pas contaminer les étangs, les cours d'eau ou les fossés avec le produit ou le contenu usagé. Éliminer les contenants et les restes de médicaments de manière à ne pas nuire.

Conservation

Conserver à l'abri de la lumière et à une température inférieure à 25 °C. Ne pas congeler. Délai d'utilisation après prélèvement de la première dose: 6 mois. Ce médicament ne doit pas être utilisé au-delà de la date figurant après la mention 'EXP' sur le récipient. Tenir hors de la portée des enfants.

Précautions pour l'utilisateur

Ne pas boire et manger pendant l'utilisation de Spotinor® 10. Spotinor® 10 pouvant irriter la peau et les yeux de l'homme, il faut être prudent lors de l'application. En cas de contact accidentel avec la peau, nettoyer immédiatement la région de la peau concernée avec de l'eau et du savon. En cas de contact avec les yeux, rincer immédiatement avec de l'eau et consulter, si nécessaire, un médecin. En cas d'ingestion accidentelle, se rincer la bouche avec beaucoup d'eau et consulter un médecin.

Swissmedic 66'805 (B)

ATCvet-Code: QP53AC11

Emballages

Flacons avec doseur à 250 ml et 500 ml
Backpacks à 1 l et 2,5 l

Titulaire de l'autorisation

ufamed AG, 6210 Sursee

ufamed

Mise à jour de l'information

Novembre 2017



Norbrook®